

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :		3 Total dont : DGS : 1 H		DGAS : 2 F	DGST : 0 F 0 H	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 F 0 H				
(B) N° de département :	67	(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2025					
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
CAH	EPCI	DGS	1		DGS					
		DGAS		1	DGAS		1			
		DGST			DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		<b>Total par sexe</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Total par sexe en 2025</b>	<b>0</b>	<b>1</b>			
<p>Ne remplir que les cases colorées en bleu</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS					
					DGAS		1			
					DGST					
					Expert de haut niveau- Directeur de projet					
					<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>0</b>	<b>1</b>			
					<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>0</b>	<b>2</b>			
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025					
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0							
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant						
	Contribution due									
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0							
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant						
	Contribution due									